



Que fait le Département du Morbihan pour

# L'ÉDUCATION?

## EN BREF

Une collectivité compétente pour chaque degré d'enseignement



Mairie



Département



Région



L'Etat est responsable des enseignements et de la pédagogie

## LES + DU 56

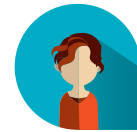
### DES ACTIONS ET PARTENARIATS ÉDUCATIFS POUR TOUS



#### ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

**FINANCER** le matériel informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs...) et le raccordement haut débit

**PRÊTER** aux établissements du matériel innovant via la « **TICOTHÈQUE** » (lunettes et imprimante 3D, drones, tablettes...)



#### COUPS DE POUCE

**AIDER** les jeunes à concrétiser leur projets : aide BAFA (17 à moins de 26 ans), subventions d'études, aides aux séjours à l'étranger Campus et Collège Trotter 56...



#### REMUE MÉNINGES

**SOUTENIR** plus de 700 projets éducatifs des équipes pédagogiques (déplacement vers des sites culturels, activités...)



#### REST'O COLLÈGE

**ALLÉGER** la facture de cantine des familles (sous conditions de ressources)



#### PROJETS PÉDAGOGIQUES

**PROPOSER** des projets pédagogiques en lien avec les acteurs du territoire sur les thèmes du « Développement durable », « Santé, citoyenneté, persévérance », « Expression, patrimoine, culture », ainsi que « **LA SAISON DES COLLÉGIENS** » (sélection de spectacles et manifestations culturelles)



#### SPORT SCOLAIRE

**ACCOMPAGNER** une quarantaine de sections sportives (basket, voile, athlétisme, foot...) dans les établissements publics et privés morbihannais, mais aussi l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL



#### TRANSPORT SCOLAIRE

**TRANSPORTER** 31 600 élèves morbihannais chaque jour jusqu'à la rentrée 2017 (compétence transférée à la Région)



## 88 COLLÈGES

- 42 PUBLICS (+ 1 NOUVEAU COLLÈGE À ELVEN EN SEPT. 2017)  
- 46 PRIVÉS (DONT 1 DIWAN, D'IMMERSION BILINGUE FRANÇAIS/BRETON)

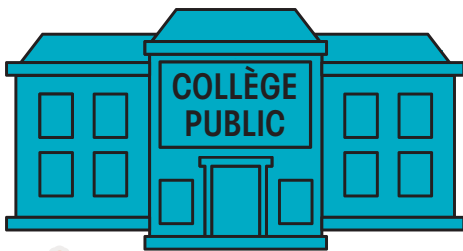


## 36 300 COLLÉGIENS

- 17 300 EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
- 19 000 EN ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

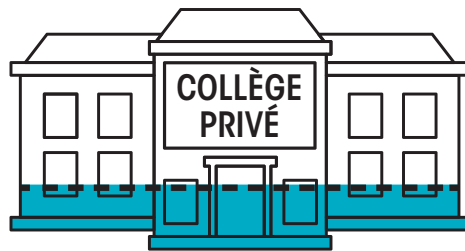
## DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES...

Le Département est propriétaire des **COLLÈGES PUBLICS** et responsable de leur construction, rénovation, modernisation, réparation



350 AGENTS départementaux assurent l'accueil, l'entretien général, la restauration et l'hébergement

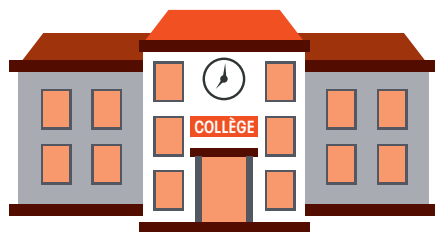
Par souci d'équité, le Département participe aux travaux dans les **COLLÈGES PRIVÉS** (subventions d'investissement, garanties d'emprunt...)\*



\* loi Falloux



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL contribue financièrement au fonctionnement et à l'équipement des **COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS** (meublement, électricité, accès aux équipements sportifs...)



MATÉRIEL MOBILIER



CHARGES FONCTIONNEMENT



ACCÈS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS